

QAS-400

Enceinte stéréo nomade wifi multiroom 20 W

compatible avec Amazon Alexa

Mode d'emploi



Amazon, Alexa et tous les logos correspondants sont des marques déposées par Amazon.com, Inc. ou ses filiales.

Table des matières

Votre nouvelle enceinte stéréo nomade wifi multiroom	4
Contenu	4
Consignes préalables	5
Consignes de sécurité	5
Consignes importantes pour le traitement des déchets	6
Déclaration de conformité	6
Description du produit	7
Mise en marche	8
Chargement de la batterie	8
Installer l'application	8
Configuration initiale	8
Android	8
iOS	12
Utilisation	16
Allumage	16
Modes	16
Indications de l'anneau lumineux	16
Connexion à un appareil mobile	17
Wifi	17
Déconnexion	17
Sécuriser l'accès wifi par le haut-parleur Multiroom	17
Bluetooth	17
AUX	18
Alexa Voice Control	18
Général	18
Paramètres	18
Éteindre	19
Redémarrage	19
Restaurer les paramètres par défaut	19
Application	20
Lecture audio	20
Général	20
Gérer la lecture	22

Liste de lecture	22
Créer une nouvelle liste de lecture	22
Ajouter une chanson à une liste de lecture	23
Barre des favoris	23
Afficher la liste des favoris	23
Ajouter un titre aux favoris	23
Services réseau	24
Fonction Multiroom	24
Connecter des pièces	24
Déconnecter les pièces	24
Réglages du haut-parleur	24
Ajouter d'autres appareils	24
Actualiser la liste des appareils	25
Android	25
iOS	25
DLNA (streaming)	25
Appareil mobile (Android)	25
Ordinateur	25
Entrée AUX	26
Supprimer un appareil de l'application	26
Dépannage	26
Protection des données	26
Caractéristiques techniques	27
Contrat de licence logiciel libre	28

Votre nouvelle enceinte stéréo nomade wifi multiroom

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette enceinte stéréo nomade wifi multiroom. Diffusez de la musique en streaming dans vos haut-parleurs via wifi, AirPlay ou bluetooth. Ou connectez-y une source audio ou un câble jack. Gérez le haut-parleur via une application ou utilisez le service Alexa Voice.

Afin d'utiliser au mieux votre nouvel appareil, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Enceinte stéréo nomade wifi multiroom
- Câble AUX
- Câble de chargement
- Guide de démarrage rapide

Accessoire requis : (disponible séparément sur <https://www.pearl.fr>)

- Adaptateur secteur USB

Application recommandée :

- L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre enceinte wifi et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **QAS-Player**.

Consignes préalables

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez ces instructions dans un endroit sûr afin de pouvoir y accéder en tout temps.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- La prise de courant à laquelle est branché l'appareil doit toujours être facilement accessible, afin que l'appareil puisse être rapidement débranché en cas d'urgence.
- N'ouvrez jamais l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Ne saisissez jamais la fiche avec les mains mouillées. N'utilisez pas l'appareil en extérieur ou dans des pièces avec une humidité élevée.
- Lorsque vous débranchez le connecteur de l'adaptateur secteur, tirez toujours directement sur le connecteur. Ne tirez jamais sur le câble, il pourrait être endommagé. Ne transportez jamais l'appareil en le tenant par le câble.
- Vérifiez le bon état de l'appareil avant chaque utilisation. Si l'appareil, le câble ou l'adaptateur secteur présentent des dommages visibles, l'appareil ne doit pas être utilisé. N'utilisez pas l'appareil s'il est tombé ou s'il présente un dysfonctionnement.
- Veillez à ne pas plier, écraser, pincer le câble d'alimentation, ni à l'exposer à des sources de chaleur ou à des objets pointus ou tranchants. Il ne doit pas devenir un obstacle sur lequel quelqu'un risquerait de trébucher.
- Avant de le brancher à l'alimentation, assurez-vous que l'indication de tension électrique inscrite sur l'appareil correspond bien à celle délivrée par votre adaptateur secteur.
- Veillez à ce que l'appareil soit positionné de façon sécurisée.
- L'enceinte contient des aimants. N'en approchez pas les objets sensibles aux champs magnétiques (par ex. carte de crédit, écran vidéo).
- Ce produit émet des champs magnétiques forts et permanents. Ceux-ci peuvent perturber les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs automatiques implantables (DAI). Maintenez toujours un écart d'au moins 10 cm entre le haut-parleur et tout stimulateur cardiaque ou défibrillateur implantable se trouvant à proximité.
- Ne laissez pas la batterie chauffer à plus de 60 °C et ne la jetez pas dans le feu : risque d'explosion et d'incendie !
- Ne court-circuitez pas la batterie.
- N'essayez jamais d'ouvrir les batteries.

- Restez à proximité de la batterie lors du chargement et contrôlez régulièrement sa température. Interrompez immédiatement le processus de chargement en cas de forte surchauffe. Une batterie qui chauffe fortement ou se déforme au cours du chargement est défectueuse. Cessez immédiatement de l'utiliser.
- N'exposez pas la batterie à des contraintes mécaniques. Évitez de faire tomber, de frapper, de tordre ou de couper la batterie.
- Veillez à ne jamais décharger complètement la batterie ; cela diminue sa durée de vie.
- Si vous pensez ne pas utiliser la batterie durant une longue période, nous vous recommandons de la laisser chargée à environ 30 % de sa capacité.
- Ne stockez pas la batterie en l'exposant aux rayons directs du soleil. La température idéale du lieu de stockage est comprise entre 10 et 20 °C.
- En raison des signaux bluetooth, veillez à maintenir une distance de sécurité suffisante entre l'appareil et toute personne pourvue d'un stimulateur cardiaque. En cas de doute ou de questions, adressez-vous au fabricant du stimulateur cardiaque ou à votre médecin.
- N'utilisez pas ce produit à proximité d'appareils médicaux.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants !
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.



Déclaration de conformité

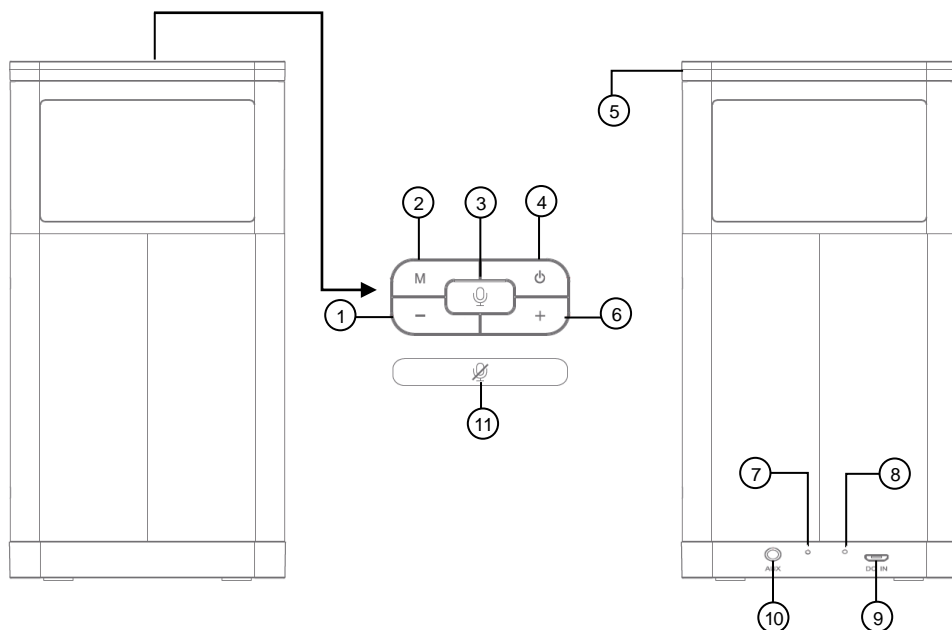
La société PEARL.GmbH déclare ce produit ZX-1712 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Kurtasz, A.

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.

Description du produit



- | | |
|------------------------------|----------------------|
| 1. Touche [-] | 7. Touche Reset |
| 2. Touche M | 8. LED de chargement |
| 3. Touche de Commande vocale | 9. Port Micro-USB |
| 4. Bouton Marche/Arrêt | 10. Prise AUX |
| 5. Anneau lumineux | 11. Touches Muet |
| 6. Touche [+] | |

Mise en marche

Chargement de la batterie



NOTE :

Avant la première utilisation, chargez la batterie intégrée pendant cinq heures minimum.

1. Posez l'enceinte sur un support plat et solide, qui peut supporter le poids de l'enceinte.
2. Branchez votre haut-parleur à un chargeur secteur USB approprié à l'aide du câble de chargement USB fourni.
3. La LED de chargement s'allume en rouge pendant le chargement. Elle s'éteint dès que la batterie est entièrement chargée.

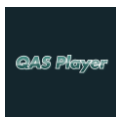
Installer l'application



NOTE :

L'application gratuite QAS-Player est indispensable pour l'utilisation du système de reconnaissance vocale Alexa ou l'utilisation via wifi (direct ou par routeur).

L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre enceinte wifi et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **QAS-Player**. Recherchez cette dernière dans Google Play Store (Android) ou dans l'App-Store (iOS) et installez-la sur votre appareil mobile.



Configuration initiale

Android

1. Allumez votre haut-parleur en appuyant pendant deux secondes sur le bouton marche/arrêt. Le message « Power On - WiFi-Mode » retentit.



NOTE :

Notez qu'aucun appareil n'est détecté dans l'application lors de la première configuration, car lors de la première utilisation, aucun appareil n'a encore été configuré.

Lorsque vous l'allumez, l'enceinte se trouve en mode wifi.

2. Veillez à ce que votre smartphone soit connecté avec le routeur auquel vous souhaitez plus tard connecter votre enceinte. Ouvrez ensuite l'application.
3. Appuyez en bas sur **Ajouter un appareil**.

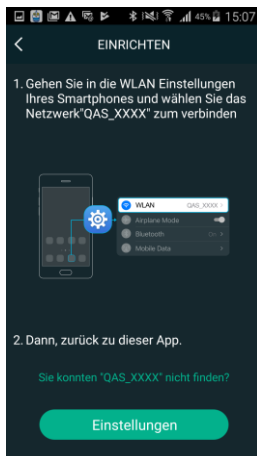


4. Dans le menu de sélection, appuyez sur **QAS-400** (ZX1712).

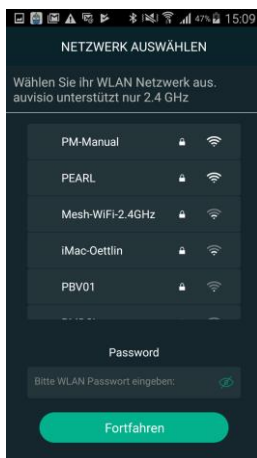


5. Appuyez en bas sur **NEXT**.

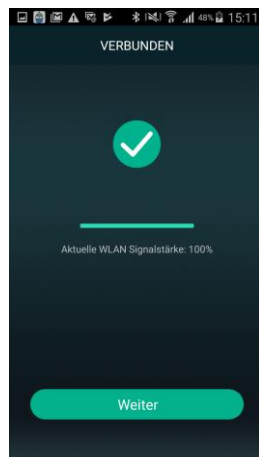
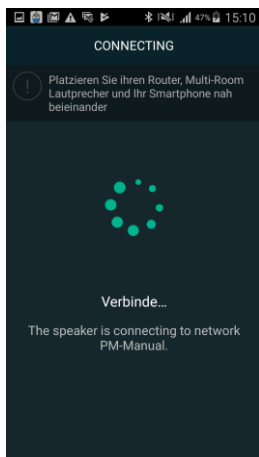
6. Appuyez en bas sur **Paramètres**. Le menu wifi de votre appareil mobile s'ouvre.



7. Recherchez **QAS-400** et connectez les appareils.
8. Revenez à l'application. Une recherche des réseaux à proximité est lancée.
9. Appuyez sur le réseau wifi souhaité dans la fenêtre.

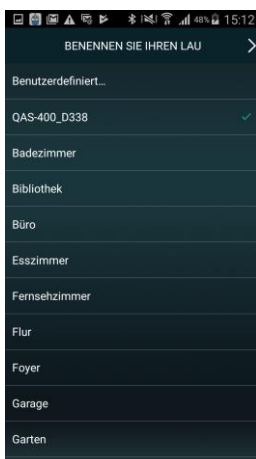


10. Saisissez le mot de passe du réseau wifi sélectionné en bas.
11. Appuyez sur **Poursuivre**. Votre haut-parleur est alors intégré au réseau wifi.
12. Une fois la connexion établie, l'annonce « Connected » retentit.

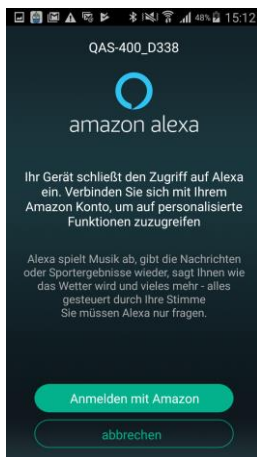
**NOTE :**

Si vous rencontrez un problème de connexion, suivez les instructions de l'application.

13. Appuyez sur **Suivant**.
14. Sélectionnez une désignation pour votre haut-parleur en appuyant dessus. Votre choix est marqué d'une coche.



15. Appuyez en haut sur la flèche vers la droite.
16. Connectez-vous maintenant à votre compte Amazon en appuyant sur **Se connecter avec Amazon**.



17. Dans la fenêtre suivante, choisissez la langue souhaitée.

iOS

1. Allumez votre haut-parleur en appuyant pendant deux secondes sur le bouton marche/arrêt. Le message « Power On - WiFi-Mode » retentit.

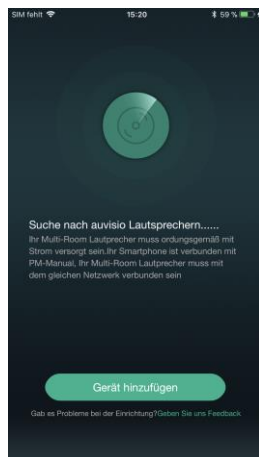
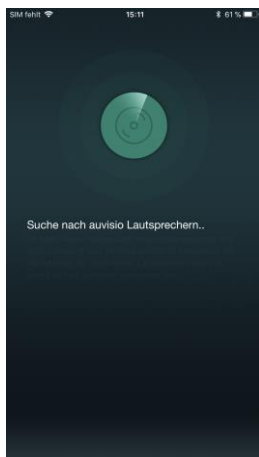


NOTE :

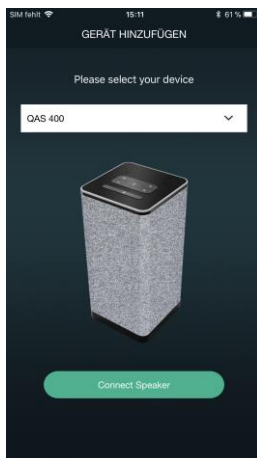
Notez qu'aucun appareil n'est détecté dans l'application lors de la première configuration, car lors de la première utilisation, aucun appareil n'a encore été configuré.

Lorsque vous l'allumez, l'enceinte se trouve en mode wifi.

2. Veillez à ce que votre smartphone soit connecté avec le routeur auquel vous souhaitez plus tard connecter votre enceinte. Ouvrez ensuite l'application.
3. Appuyez en bas sur **Ajouter un appareil**.



4. Dans le menu de sélection, appuyez sur **QAS-400** (ZX1712).

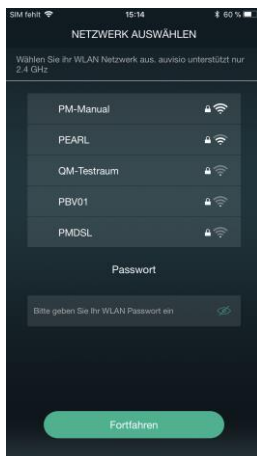


5. Appuyez en bas sur **Connect Speaker**.
 6. Appuyez en bas sur **Paramètres**. Le menu des paramètres de votre appareil mobile s'ouvre.



7. Ouvrez le menu wifi de votre appareil mobile.
 8. Recherchez **QAS-400** et connectez les appareils. Une fois la connexion établie avec succès, vous entendrez « You are now connected to your Speaker. ».
 9. Revenez à l'application. Une recherche des réseaux à proximité est lancée.

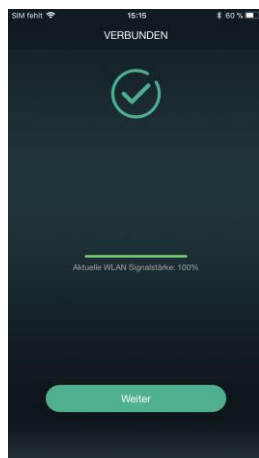
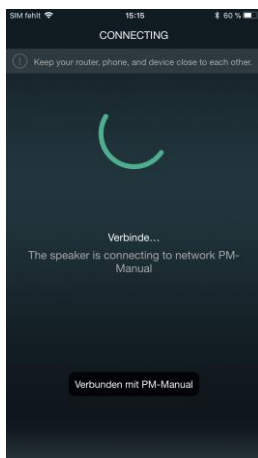
10. Appuyez sur le réseau wifi souhaité dans la fenêtre.



11. Saisissez le mot de passe du réseau wifi sélectionné en bas.

12. Appuyez sur **Poursuivre**. Votre haut-parleur est alors intégré au réseau wifi.

13. Une fois la connexion établie avec succès, vous entendez « Connected to your Wifi-Network ».

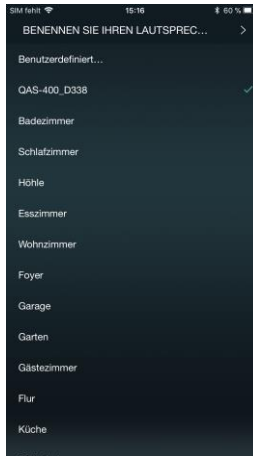


NOTE :

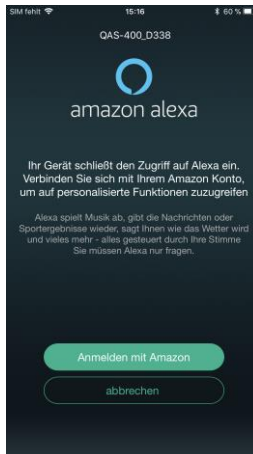
Si vous rencontrez un problème de connexion, suivez les instructions de l'application.

14. Appuyez sur **Suivant**.

15. Sélectionnez une désignation pour votre haut-parleur en appuyant dessus. Votre choix est marqué d'une coche.



16. Appuyez en haut sur la flèche vers la droite.
 17. Connectez-vous maintenant à votre compte Amazon en appuyant sur **Se connecter avec Amazon**.



18. Dans la fenêtre suivante, choisissez la langue souhaitée.

Utilisation

Allumage

Allumez l'enceinte en maintenant la touche Marche/Arrêt appuyée pendant deux secondes. L'anneau lumineux s'allume brièvement en bleu, puis l'annonce « Power On – WiFi-Mode » retentit. Peu après, vous entendez une courte mélodie puis l'annonce « Connected ».

Modes

Appuyez sur la touche Muet pour passer du mode optimisé pour la voix au mode optimisé pour le son et inversement. En mode optimisé pour la voix, Alexa et le micro sont activés. L'anneau lumineux brille en cyan lorsqu'Alexa écoute. En mode optimisé pour le son, Alexa et le micro sont désactivés. L'anneau lumineux brille en rouge.

- Mode 1 avec microphone **allumé** : optimisé pour le service Alexa voice
- Mode 2 avec microphone **éteint** : optimisé pour un meilleur son

Indications de l'anneau lumineux

Couleur	Action	Signification
---	---	Alexa en mode Veille
Cyan	Brille	Alexa écoute
Bleu	Brille	Mode bluetooth
Cyan + bleu	Clignote rapidement	Alexa réfléchit
	Clignote lentement	Alexa parle
Rouge	Brille	Micro désactivé
	Clignote	Erreur concernant Alexa
Orange	Brille pendant 3 secondes	Enregistrement
Jaune	Brille	Notification d'Amazon
Vert	Brille	Mode AUX

Connexion à un appareil mobile

Wifi



NOTE :

Le système de reconnaissance vocale Alexa est disponible seulement si votre haut-parleur est connecté à votre routeur et qu'il y a donc connexion internet.

Déconnexion

Votre enceinte peut également être connectée directement à votre appareil mobile, par wifi. Il n'existe cependant pas de connexion Internet.

1. Allumez votre enceinte. L'anneau lumineux s'allume brièvement en bleu, puis l'annonce « Power On – WiFi-Mode » retentit.
2. L'enceinte recherche une connexion wifi.
3. Activez la fonction wifi de votre appareil mobile. Recherchez **QAS-400_XXXX** et connectez les appareils.
4. Ouvrez l'application **QAS-Player** et démarrez la lecture.



NOTE :

Si un mot de passe est exigé lors de la connexion, saisissez le mot de passe du routeur qui a été connecté à votre enceinte en dernier.

Sécuriser l'accès wifi par le haut-parleur Multiroom

1. Appuyez sur le symbole de roue dentée dans le point de menu "Liste des appareils" de l'application **QAS-Player**.
2. Sélectionnez ici l'entrée **Informations sur le haut-parleur**.
3. Activez la fonction **Hotspot personnel**. Déterminez un mot de passe et appuyez en haut à droite sur **Terminé**.

Bluetooth



NOTE :

L'application QAS-Player ne peut pas être utilisée en mode bluetooth.

1. Allumez votre enceinte. L'anneau lumineux s'allume brièvement en bleu, puis l'annonce « Power On – WiFi-Mode » retentit.
2. L'enceinte recherche une connexion wifi.
3. Appuyez brièvement sur la touche M. Votre haut-parleur recherche alors une connexion bluetooth. L'annonce « Bluetooth-Mode » retentit.
4. Activez la fonction bluetooth de l'appareil mobile. Recherchez **QAS-400** et connectez les appareils.
5. Une fois la connexion établie, l'annonce "Bluetooth Connected" retentit. L'anneau lumineux brille en bleu cobalt.
6. Utilisez votre appareil mobile pour lancer la lecture.

AUX

Vous pouvez brancher la source audio directement à votre haut-parleur à l'aide du câble AUX fourni.

1. Branchez le câble AUX à votre appareil mobile.
2. Allumez votre enceinte.
3. Branchez l'autre extrémité du câble AUX à la prise AUX de votre haut-parleur. L'annonce "Auxiliary Mode" retentit. L'anneau lumineux brille en vert.
4. Utilisez votre appareil mobile pour lancer la lecture.

Alexa Voice Control



NOTE :

Le système de reconnaissance vocale Alexa est disponible seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- *Votre haut-parleur est connecté au routeur, il a donc accès à Internet.*
- *Vous vous êtes connecté à votre compte Amazon via l'application QAS-Player.*

Général

1. Appuyez sur la touche Système de reconnaissance vocale.
2. Émettez la commande vocale ou posez une question.



NOTE :

Vous trouverez d'autres conseils pour l'utilisation du système de reconnaissance vocale Alexa sur votre compte client Amazon.

Paramètres



NOTE :

Via l'application, vous pouvez uniquement sélectionner la langue des commandes vocales. Tous les autres réglages se font par votre compte Amazon.

3. Ouvrez l'application.
4. Dans la liste des appareils, appuyez sur l'icône suivante :



5. Appuyez sur l'option **Paramètres Amazon Alexa**.
6. Appuyez sur **Sélectionner une langue**.
7. Appuyez sur la langue souhaitée. Le réglage est immédiatement enregistré.



NOTE :

*Activez (curseur à droite) ou désactivez (curseur à gauche) le signal sonore pour Alexa en appuyant sur le curseur à côté de **Sélectionner le son**.*

Éteindre

Pour éteindre l'enceinte, appuyez sur la touche Marche/Arrêt pendant 3 secondes, puis relâchez-la. Le message « Power Off » retentit.

Redémarrage

Appuyez sur le bouton Reset si l'appareil a planté.

Restaurer les paramètres par défaut

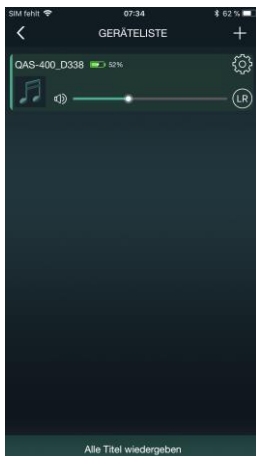
Pour réinitialiser tous les paramètres et toutes les connexions, maintenez enfoncées simultanément les touches M et Marche / Arrêt jusqu'à ce que l'anneau lumineux clignote en blanc. Dès qu'il s'éteint, les paramètres par défaut sont restaurés.

Application

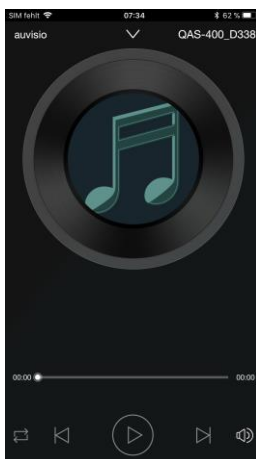
Lecture audio

Général

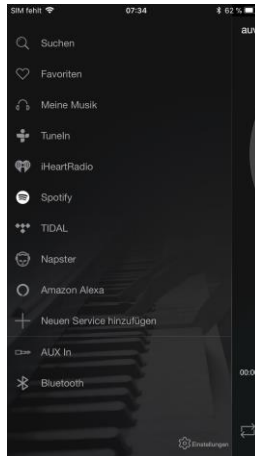
1. Sur la page de l'appareil, appuyez en haut sur la flèche Gauche, ou bien passez votre doigt sur l'écran de gauche à droite. Vous accédez à la page de lecture.



2. Appuyez en haut sur **auvisio**, ou faites glisser vers la droite pour ouvrir les réglages de la source audio.



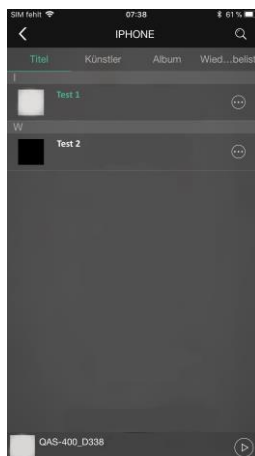
3. Appuyez sur **Ma musique**. Toutes les sources audio connectées à votre haut-parleur sont affichées sous forme de liste.



4. Sélectionnez une source audio en cliquant dessus.

Source audio	Android	iOS
Appareil mobile	Smartphone	iPhone
Serveur média	NAS-Server	
Liste de lecture personnalisée	Mes listes de lecture	

5. Appuyez sur un titre audio pour en démarrer la lecture. Le titre actuel est marqué d'une couleur selon la source audio dont il provient.



**NOTE :**

Certaines sources audio ne s'affichent comme option que lorsqu'elles sont connectées à votre haut-parleur.

**POUR IOS :**

Affichez votre playlist actuelle en appuyant en haut sur la flèche vers le bas. Retournez à la page de lecture en appuyant sur le titre dans la liste ou sur la barre des tâches en bas.

Gérer la lecture

Gérez la lecture via l'application en cliquant sur l'icône correspondante.



Lecture



Ajouter/Supprimer des favoris



Pause



Tous les titres de la source audio



Titre précédent



Répéter tous les titres



Titre suivant



Répéter le titre en cours



Volume



Lecture aléatoire

Liste de lecture

Vous pouvez créer vos propres playlists.

Créer une nouvelle liste de lecture

1. Sur la page de l'appareil, appuyez en haut sur la flèche Gauche, ou bien passez votre doigt sur l'écran de gauche à droite. Vous accédez à la page de lecture.
2. Appuyez en haut sur **auvisio**, ou faites glisser vers la droite pour ouvrir les réglages de la source audio.
3. Appuyez sur **Ma musique**. Toutes les sources audio connectées à votre haut-parleur sont affichées sous forme de liste.
4. Appuyez sur **Ma liste de lecture**.
5. Appuyez en haut à droite sur **Traiter**.
6. Appuyez en haut à gauche sur le symbole suivant pour créer une nouvelle liste de lecture :



7. Spécifiez le nom de la liste de lecture. Appuyez ensuite sur **Confirmer**.
8. Retournez à la page de la playlist en cliquant sur **Terminé** en haut à droite.

Ajouter une chanson à une liste de lecture

1. Sur la page de l'appareil, appuyez en haut sur la flèche Gauche, ou bien passez votre doigt sur l'écran de gauche à droite. Vous accédez à la page de lecture.
2. Appuyez en haut sur **auvisio**, ou faites glisser vers la droite pour ouvrir les réglages de la source audio.
3. Appuyez sur **Ma musique**. Toutes les sources audio connectées à votre haut-parleur sont affichées sous forme de liste.
4. Pour accéder à plus d'options, appuyez à côté d'un titre sur le symbole suivant :



5. Appuyez sur **Ajouter à la liste de lecture**. Vos listes de lecture s'affichent.
6. Appuyez sur la liste de lecture à laquelle le titre doit être ajouté. Le titre est alors enregistré dans la liste concernée.



NOTE :

Les titres audio qui se trouvent sur une clé USB ne peuvent pas être enregistrés dans une liste de lecture.

Barre des favoris

Afficher la liste des favoris

1. Sur la page de l'appareil, appuyez en haut sur la flèche Gauche, ou bien passez votre doigt sur l'écran de gauche à droite. Vous accédez à la page de lecture.
2. Appuyez en haut sur **auvisio**, ou faites glisser vers la droite pour ouvrir les réglages de la source audio.
3. Cliquez sur Favoris. Vos titres préférés sont affichés sous forme de liste.
4. Appuyez sur un titre pour le lire.

Ajouter un titre aux favoris

1. Dans la page d'accueil, appuyez sur le symbole suivant pour marquer le titre actuel en tant que favori :



2. Le symbole se colore. Le titre est ajouté à votre liste de favoris.



NOTE :

*Pour supprimer un titre de la liste des favoris, procédez comme suit : lancez la lecture du titre. Appuyez à nouveau sur l'icône de favoris puis sur **Confirmer**.*

Services réseau

Pour savoir comment connecter et utiliser les services réseau, consultez l'application.

Fonction Multiroom



NOTE :

Pour pouvoir utiliser la fonction Multiroom, il faut qu'au moins deux haut-parleurs soient couplés à l'application (voir **Ajouter d'autres appareils**).

Connecter des pièces

1. Ouvrez la page des appareils.
2. Appuyez sur l'image située à côté d'un des haut-parleurs appariés, et faites-la glisser vers l'image d'un autre haut-parleur.
3. Les haut-parleurs sont reliés par une ligne hachurée et forment une unité. Lors de l'utilisation, ils comptent comme un seul haut-parleur.

Déconnecter les pièces

Appuyez sur l'image située à côté d'un des haut-parleurs appariés, et faites-la glisser vers un emplacement vide de la page des appareils. La connexion au haut-parleur est alors désactivée. Chacun des haut-parleurs peut à nouveau être utilisé individuellement.

Réglages du haut-parleur

Afficher les paramètres du haut-parleur en cliquant sur l'icône suivante à côté de votre haut-parleur sur la page Appareils :



Procédez ensuite aux réglages souhaités, pour installer une minuterie de veille, par exemple.

Ajouter d'autres appareils

Pour appairier d'autres haut-parleurs à l'application, procédez comme suit :

1. Sur le côté droit de l'appareil, en haut, appuyez sur le symbole suivant :



2. Suivez les instructions affichées à l'écran. Connectez le nouvel appareil de la même façon que le premier (voir **Première installation wifi**).

Actualiser la liste des appareils

Android

Ouvrez la liste des appareils en appuyant sur l'icône suivante sur la page Appareils :



Tous les appareils connectés à l'application s'affichent alors.

iOS

Sur la page Appareils, appuyez sur une surface libre et faites glisser votre doigt vers le bas. La liste des appareils s'actualise et tous les appareils connectés à l'application s'affichent alors.

DLNA (streaming)

Appareil mobile (Android)

1. Sur Google Play Store, recherchez l'application DLNA et installez-la sur un lecteur compatible DLNA ou sur votre appareil mobile.
2. Ouvrez le lecteur.
3. Sélectionnez **QAS-400** sur la page des appareils.
4. Ouvrez l'application **QAS-Player**.
5. Le fichier audio apparaît sur la page de lecture.



NOTE :

Pour la procédure exacte de connexion des appareils, veuillez vous référer à la notice de votre lecteur DLNA. Selon le lecteur, celui-ci doit parfois être ouvert pour pouvoir lancer le streaming vers le haut-parleur.

Ordinateur

Pour le streaming de fichiers audio via le réseau wifi, vous avez besoin d'un lecteur compatible DLNA sur votre ordinateur (par ex. Windows Media Player).

1. Connectez votre ordinateur et votre haut-parleur avec le même réseau.
2. Allumez votre enceinte.
3. Activez la fonction Media Sharing dans le lecteur de votre ordinateur. Pour plus de détails concernant cette procédure, consultez le mode d'emploi de votre lecteur.
4. Sélectionnez **QAS-400** dans la liste des appareils. Cliquez ensuite sur **Allow/Autoriser**.
5. Vous pouvez lancer la lecture d'un titre. Il est diffusé sur le haut-parleur.

Entrée AUX

1. Branchez une source audio à votre haut-parleur via le câble audio fourni. Si l'appareil ne passe pas automatiquement en mode AUX, appuyez plusieurs fois sur la touche Mode.
2. L'icône suivante apparaît sur la page de lecture de l'application pour afficher le mode AUX :



Supprimer un appareil de l'application

Supprimez un appareil de l'application en réinitialisant les paramètres par défaut.

Dépannage

Le routeur n'établit pas de connexion avec le haut-parleur.

- Votre routeur émet sur la fréquence 5 GHz. Le haut-parleur nécessite une connexion en 2,4 GHz. Réglez votre routeur sur 2,4 GHz.
- Votre routeur utilise le protocole WPA2 (Enterprise WPA). Ce protocole de sécurité n'est pas utilisé par le haut-parleur.
- En raison du paramétrage, par exemple des adresses IP statiques, de la whitelist (seules certaines adresses MAC sont autorisées), du portail interne, le routeur n'autorise pas la connexion.
- La connexion est mauvaise ou bien il y a trop de sources d'interférences (par exemple d'autres réseaux wifi, des murs, des meubles).
- À cause d'un réglage de sécurité sur l'IGMP du routeur, l'appareil ne peut pas être ajouté dans l'application.

Pas de son

- Démarrez la lecture d'un fichier audio sur l'appareil source (appareil mobile par exemple).
- Vérifiez que le câble audio est correctement branché.

Protection des données

Avant de transférer l'appareil à un tiers, de le faire réparer ou même de le renvoyer, vous devez impérativement :

- Supprimez toutes les données.
- Restaurez les réglages par défaut de l'appareil.
- Supprimez l'appareil de l'application.

L'application comporte l'explication des raisons pour lesquelles certaines données personnelles ou certaines autorisations sont requises pour l'enregistrement.

Caractéristiques techniques

Batterie Li-ion		2200 mAh
Courant de charge		5 V DC
Durée du chargement		de 3 à 5 heures
Autonomie (à 50 % du volume)		Jusqu'à 4 heures
Bluetooth	Version	2.1 + EDR
	Fréquence sans fil	2,402 - 2,480 GHz
	Puissance d'émission	6 dBm
	Portée	Jusqu'à 10 m
Réseau Internet sans fil	Par défaut	802.11 b/g/n
	Fréquence	2,412-2,4835 GHz
	Puissance d'émission	18 dBm
	Portée	Jusqu'à 30 m
Plage de fréquences		de 80 à 20 000 Hz
Réduction des bruits parasites		≥ 75 dB
Puissance de sortie (RMS)		10 W
Puissance de crête audio		20 W
DLNA		✓
UpnP		✓
Air-Play		✓
Fonction multiroom		✓
Quantité de haut-parleurs dans l'application		Jusqu'à 6
Formats audio pris en charge		MP3, WMA, RA, AAX, AAC+, WAV, APE, FLAC
Portails de streaming pris en charge		Amazon Prime Music, TuneIn, Spotify
Connectique		Connexion AUX Port Micro-USB
Dimensions		112 x 210 x 112 mm
Poids		1,350 g

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui

en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le

Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

- * (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
- * (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées. Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des

tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

Importé par :

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV2 – 05.06.2018 – BS//RM